

Le contribuable français paye les OQTF pour qu'ils repartent... avant leur prochain retour ?

écrit par Christine Tasin | 14 septembre 2025





Je vous promets qu'on est chez les fous, alias les droidehommistes. On en est à payer, avec l'argent du contribuable français de plus en plus fauché, imposé, matraqué... des étrangers délinquants sous le coup d'une OTF pour que ces gens-là acceptent avec générosité de repartir dans leur pays...

1200 euros s'ils acceptent royalement de monter dans un avion. Et s'ils ont des enfants c'est le pactole !

Cerise sur le gâteau LA FRANCE leur paiera un programme de réinsertion DANS LEUR PAYS ! Grandiose ! Vous imaginez Trump offrir aux clandestins expulsés des sous pour qu'ils acceptent de repartir ???

Evidemment, les USA n'ont pas les lois folles de l'UE et de la France qui protègent plus les autres, aux dépens des nôtres... Mais quand même... il y a une mesure d'obligation de quitter le territoire mais on les paye pour les obliger à quitter notre territoire... u fou !!!

La preuve par 9 qu'on marche sur la tête et que si on a tant de clandestins et de gibiers de potence dans nos villes et nos prisons c'est bien parce que les droidelhomistes sont au pouvoir, en France et dans l'UE, et les juges gauchistes font la loi dans tous les organes internationaux comme la CEDH ou la Cour de Justice de l'UE.

Bref ils doivent se bidonner dans les prisons en entendant le Préfet des Hauts de Seine (et bientôt tous les préfets de France et de Navarre ?)venir marchander et supplier des délinquants d'accepter de prendre des sous pour prendre l'avion...

On parie ? Combien de ces expulsés reprendront l'avion dans l'autre sens une fois l'argent reçu ?



Amaury Bucco 
@AmauryBucco · [Suivre](#)



 [@Valeurs](#) | « Messieurs, vous n'êtes plus les bienvenus en France ! »: Le préfet des Hauts-de-Seine (92) Alexandre Brugère s'est rendu ce matin au sein de la maison d'arrêt de Nanterre pour convaincre les détenus étrangers d'accepter le dispositif d'aide au départ volontaire, [Voir plus](#)

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2025/09/ssstwitter-com_1757827276738.mp4

[Discours du Préfet](#) :

« Messieurs, vous n'avez plus votre place en France et vous n'êtes pas les bienvenus. Vous pouvez partir dans la dignité ou par la force. Ce serait gagnant pour vous et pour nous si vous choisissiez la première solution. Acceptez cette main tendue ou votre situation va devenir très compliquée. » Ce vendredi matin, Alexandre Brugère, préfet des Hauts-de-Seine, s'adresse directement à 17 détenus qui l'ont accueilli debout, les mains dans le dos, dans le gymnase un peu triste de la maison d'arrêt de Nanterre. *«Un établissement pénitentiaire de 1 320 détenus pour 590 places, soit une densité carcérale de 200 %, 160 matelas au sol et 180 cellules triplées »*, résume le directeur de la maison d'arrêt, Bruno Boujal, qui vient de prendre son poste. Les détenus étrangers y représenteraient 54 %, selon la préfecture des Hauts-de-Seine, soit 720 ressortissants. [...]

Fait rarissime, le préfet des Hauts-de-Seine s'expose désormais personnellement pour faire connaître aux détenus et au service de probation de l'établissement un dispositif d'aide volontaire, piloté par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Il est à l'usage des détenus étrangers sous le coup d'une obligation de quitter le territoire (OQTF), que vient doubler une interdiction de territoire français. De quoi rendre un peu plus compliqué leur retour.

Dès leur fin de peine, les détenus qui acceptent d'entrer dans ce protocole bénéficient d'un billet d'avion retour vers leur pays d'origine et d'un pécule qui leur est remis dans la salle d'embarquement, principalement sous la forme d'un code de retrait dans les agences Western Union. **Si l'OQTF ne date pas de plus d'un mois, ils reçoivent 1 200 euros, auxquels s'ajoutent 600 euros s'il y a des enfants, quand ils sont ressortissants de pays soumis à visa. Plus l'OQTF est ancienne, moins la somme est importante. Ils peuvent également bénéficier d'un programme de réinsertion dans leur pays qui leur permettra de bénéficier d'un viatique supplémentaire de la part de la France, pouvant être compris entre 1 000 et 7 000 euros, selon le niveau de projet. [...]**